

REPUBLIQUE FRANCAISE

S.G.C. DE BRUAY-LA-BUISSIERE

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION
INTERCOMMUNALE**

SIVOM « COMMUNAUTE DU BRUAYSIS »

M 22 BUDGET ANNEXE 06 (E.H.P.A.D.)

E.P.R.D.

2022

Annexe 1: Cadre normalisé de présentation de l'Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :

N° FINESS (entité juridique) :

Organisme gestionnaire :

Statut de l'entité juridique :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Email :

Nom et qualité de la personne habilitée à représenter l'organisme gestionnaire :

Date d'effet du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

Etablissements et services relevant du périmètre de l'EPRD

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Date d'autorisation	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	ESSMS relevant du périmètre du CPOM - O/N	CRP soumis à l'obligation d'une présentation équilibrée - O/N
EHPAD Elsa Triolet	9 Rue du Parc - 62 470 CALONNE RICOUART	620119222	EHPAD	03/01/2016	62	62	365	Non	Non
EHPAD Les Myosotis	40 Rue d'Houdain - 62 620 MAISNIL LES RUITZ	620018820	EHPAD	03/01/2016	33	33	365	Non	Non



Convention collective majoritaire de travail :

Identification des activités sans numéro FINESS

Liste des établissements, services et activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'EPRD

Identifiant (*)	Dénomination du CRP sans n° FINESS	Adresse	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	CRP relevant du périmètre du CPOM O/N	N° FINESS de rattachement



(*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Le modèle de CRP créé est le CRP non soumis à l'équilibre strict.

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id_CR_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

Tous les CRP_SF sont pris en compte dans les calculs globaux (CAF, FDR etc.). Veuillez à bien établir le CRP de l'établissement d'adossment sans les charges relatives au CRP_SF rattaché.

Raison sociale :	EHPAD Elsa Triolet
FINESS ET :	620119222

Compte de résultat prévisionnel principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

		Réel N-2	Anticipé ou réel N-1 (1)	Exercice N
 GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE				
ACHATS				
601/602/603	Achats stockés et variation des stocks			
606	Achats non stockés de matières et fournitures	441 781,28 €	426 873,44 €	459 500,00 €
607	Achats de marchandises			
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement			
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)			
SERVICES EXTERIEURS				
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	16 130,20 €	16 130,60 €	31 340,00 €
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social			
6118	Sous-traitance: autres prestations de service			
AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (<i>autres que c/6242</i>)			
6242	Transports d'usagers			
625	Déplacements, missions et réceptions	3 675,10 €	4 060,70 €	5 100,00 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	5 726,07 €	6 690,31 €	7 300,00 €
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	64 640,40 €	78 533,03 €	130 000,00 €
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur			
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur			
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur			
6287/6288	Divers - Remboursements de frais et autres	9 397,50 €	10 032,72 €	9 500,00 €
TOTAL GROUPE I		541 350,55 €	542 320,80 €	642 740,00 €

		Réel N-2	Anticipé ou réel N-1	Exercice N
 GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL				
621	Personnel extérieur à l'établissement	4 407,49 €	3 590,12 €	4 000,00 €
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 116,00 €	932,00 €	0,00 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	73 568,89 €	85 029,08 €	86 000,00 €
641	Rémunérations du personnel non médical	2 271 092,01 €	2 434 878,26 €	2 584 000,00 €
642	Rémunérations du personnel médical			
643	Rémunération du personnel handicapé			
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	802 137,98 €	877 720,58 €	862 293,00 €
646	Personnes handicapées			
647	Autres charges sociales	39 777,10 €	45 867,53 €	43 000,00 €
648	Autres charges de personnel			

TOTAL GROUPE II	3 195 099,47 €	3 448 017,57 €	3 579 293,00 €
------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

(1) : Anticipé pour les EPRD établis avant la clôture de l'exercice N-1.

GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réel N-2	Anticipé ou réel N-1	Exercice N
612 Redevances de crédit-bail			
613 Locations	75 944,44 €	71 139,78 €	73 500,00 €
614 Charges locatives et de copropriété			
615 Entretien et réparations	81 426,87 €	69 226,44 €	64 500,00 €
616 Primes d'assurances	130 620,90 €	148 922,30 €	155 800,00 €
617 Etudes et recherches			
618 Divers	4 185,29 €	3 198,50 €	25 500,00 €
623 Information, publications, relations publiques		4 395,80 €	2 000,00 €
627 Services bancaires et assimilés			
635 Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)			
637 Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)			

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651 Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires			
653 Contribution versée au groupement hospitalier de territoire			
654 Pertes sur créances irrécouvrables	20,02 €	17 531,66 €	20 000,00 €
655 Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
657 Subventions			
658 Charges diverses de gestion courante	64 028,80 €	65 759,94 €	56 990,00 €

CHARGES FINANCIERES

66 Charges financières	62 000,34 €	50 547,24 €	38 481,00 €
------------------------	-------------	-------------	-------------

CHARGES EXCEPTIONNELLES

671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs) (établissements publics)	3 258,48 €	3 629,15 €	3 500,00 €
675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			
678 Autres charges exceptionnelles		257,79 €	1 000,00 €

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS

6811 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	201 059,91 €	185 518,36 €	184 215,00 €
6812 Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir			
6815 Dotations aux provisions des charges d'exploitation			
6816 Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			
6817 Dotations aux dépréciations des actifs circulants			
686 Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières			
6871 Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations			
68725 Dotations aux amortissements dérogatoires			
68741 Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR			
68742 Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
68746 Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (établissements privés)			
68748 Autres dotations aux provisions réglementées			
6876 Dotations aux dépréciations exceptionnelles			
689 Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)			

TOTAL GROUPE III	622 545,05 €	620 126,96 €	625 486,00 €
-------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES CHARGES	4 358 995,07 €	4 610 465,33 €	4 847 519,00 €
EXCEDENT PREVISIONNEL	146 345,17 €	5 754,07 €	0,00 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	4 505 340,24 €	4 616 219,40 €	4 847 519,00 €

Présentation des produits :

📌 GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réel N-2	Anticipé ou réel N-1	Exercice N
731			
Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)			
731224/7312132			
Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF			
732			
Produits à la charge de l'Etat			
733			
Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)			
733222			
Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF			
734			
Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)			
7351	1 917 686,98 €	1 981 719,65 €	1 981 719,65 €
Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie			
7352	1 751 120,65 €	1 392 896,99 €	1 257 000,00 €
Produits des EHPAD à la charge du département			
7353	627 768,88 €	988 335,97 €	1 361 000,00 €
Produits des EHPAD à la charge de l'usager			
7358			
Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs			
738	17 896,48 €	16 038,14 €	22 705,35 €
Produits à la charge d'autres financeurs			
TOTAL GROUPE I	4 314 472,99 €	4 378 990,75 €	4 622 425,00 €

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réel N-2	Anticipé ou réel N-1	Exercice N
70	5 598,61 €	5 767,50 €	13 500,00 €
Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous : c/70821, 70822 et 72823)			
70821			
Forfaits journaliers			
70822			
Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF			
70823			
Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT			
71			
Production stockée			
72			
Production immobilisée			
74			
Subventions d'exploitation et participations			
75	1,44 €	0,74 €	10,00 €
Autres produits de gestion courante			
603			
Variation des stocks (en recettes)			
609			
Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats			
619			
Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs			
629			
Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs			
6419	31 999,74 €	17 499,43 €	20 000,00 €
Remboursements sur rémunérations du personnel non médical			
6429			
Remboursements sur rémunérations du personnel médical			
6439			
Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées			
6459/ 69/79			
Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales			
6489			
Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité			

6611

Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors établissements publics)

TOTAL GROUPE II

37 599,79 €

23 267,67 €

33 510,00 €

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Réal N-2

Anticipé ou réel
N-1

Exercice N

76

Produits financiers

PRODUITS EXCEPTIONNELS

771

Produits exceptionnels sur opérations de gestion

7 749,11 €

25 705,93 €

8 000,00 €

773

Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (établissements publics)

3 389,41 €

3 000,00 €

775

Produits des cessions d'éléments d'actif



777

Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice

30 584,00 €

30 584,00 €

30 584,00 €

778

Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)

114 934,35 €

154 281,64 €

150 000,00 €

7781

Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (établissements privés)

AUTRES PRODUITS

7811

Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

7815

Reprises sur provisions d'exploitation

7816

Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

7817

Reprises sur dépréciations des actifs circulants

786

Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)

78725

Reprises sur amortissements dérogatoires

78741

Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement

78742

Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations

78746

Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (établissements privés)

78748

Autres reprises sur provisions réglementées

7876

Reprises sur dépréciations exceptionnelles

789

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)

79

Transferts de charges

TOTAL GROUPE III

153 267,46 €

213 960,98 €

191 584,00 €

TOTAL DES PRODUITS

4 505 340,24 €

4 616 219,40 €

4 847 519,00 €

DEFICIT PREVISIONNEL

0,00 €

0,00 €

0,00 €

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE

4 505 340,24 €

4 616 219,40 €

4 847 519,00 €



Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)

Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)

Nota : Les CRPA relevant de l'article R. 314-74 du CASF (dotations non affectées et services industriels et commerciaux des établissements publics sociaux et médico-sociaux autonomes) ne peuvent être présentés qu'en équilibre ou en excédent.

Synthèse des CRP

FINESS ET	620119222
Raison sociale	EHPAD Elsa Triolet

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE N)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	642 740,00 €	4 622 425,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	3 579 293,00 €	33 510,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	625 486,00 €	191 584,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	4 847 519,00 €	4 847 519,00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	0,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	4 847 519,00 €	4 847 519,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

FINESS ET	
Raison sociale	

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE N)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	0,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

OU

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE N)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS
Déficit antérieur du CRP reporté (002)	0,00 €	0,00 €	Excédent antérieur du CRP reporté (002)
Amortissements comptables excédentaires différés (005)	0,00 €	0,00 €	Amortissements comptables excédentaires différés (005)
TOTAL GENERAL	0,00 €	0,00 €	TOTAL GENERAL

Cadre EPRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE N

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	642 740,00 €	4 622 425,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	3 579 293,00 €	33 510,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	625 486,00 €	191 584,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	4 847 519,00 €	4 847 519,00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	0,00 €	0,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	4 847 519,00 €	4 847 519,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE N

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0,00 €	0,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	184 215,00 €	30 584,00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
		0,00 €	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)
SOUS-TOTAL 1	184 215,00 €	30 584,00 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	153 631,00 €	0,00 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
Taux de CAF en pourcentage des produits	3,17%	0,00%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE N

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	0,00 €	153 631,00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	242 600,00 €	30 000,00 €	Emprunts et dettes assimilées
Immobilisations (2)	100 000,00 €	33 840,00 €	Apports, dotations et subventions
Autres emplois	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	342 600,00 €	217 471,00 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	125 129,00 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	342 600,00 €	342 600,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE N

FRNG estimé au 1er janvier N	-20 927,85 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement)	-125 129,00 €
FRNG prévisionnel au 31 décembre N	-146 056,85 €

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL (3) - EXERCICE N

BFR estimé au 1er janvier N	-21 475,21 €
Variation des postes de valeur d'exploitation (+) sur l'exercice	
Variation des postes de dettes d'exploitation (-) sur l'exercice	
BFR (ou EFE signe "-") prévisionnel au 31 décembre N	-21 475,21 €
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-125 129,00 €

Contrôle de la variation de trésorerie entre EPRD synthétique et PGFP

Ok

- (1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)
 (2) Y compris participations et créances rattachées à des participations
 (3) A estimer à partir d'hypothèses réalistes d'évolution des postes du BFR (stocks, créances et dettes : effet volume et délais)

Tableau de détermination et d'affectation de la capacité d'autofinancement (CAF)

		Comptes	Montant année N
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)			0,00 €
+ Flux internes (charges)			184 215,00 €
F R I	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés	c/675	0,00 €
	+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/6811	184 215,00 €
	+ Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	c/68742, c/68725	0,00 €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/6812, c/6816, c/6871, c/68746	0,00 €
F R E	+ Dotations aux provisions d'exploitation	c/6815	0,00 €
	+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	c/68741	0,00 €
	+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/6817	0,00 €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	c/686, c/68748, c/6876	0,00 €
	+ Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)	c/689	0,00 €
- Flux internes (produits)			30 584,00 €
F R I	- Produits des cessions d'éléments d'actif	c/775	0,00 €
	- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	c/777	30 584,00 €
	- Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	c/78742, c/78725	0,00 €
	- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/7811, c/7816, c/78746	0,00 €
	- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (établissements privés)	c/7781	0,00 €
F R E	- Reprises sur provisions d'exploitation	c/7815	0,00 €
	- Reprises sur provisions de couverture du BFR	c/78741	0,00 €
	- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/7817	0,00 €
	- Autres reprises sur dépréciations et provisions	c/786, c/78748, c/7876	0,00 €
	- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs affectées (établissements privés)	c/789	0,00 €
CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)			153 631,00 €
<i>Dont montant affectant le FRI</i>			<i>153 631,00 €</i>
<i>Dont montant affectant le FRE</i>			<i>0,00 €</i>

(1) : Montant précédé du signe "-" pour un déficit

Tableau de financement prévisionnel

Ressources		Réalisé N-2	Anticipé N-1 ou réalisé N-1 (1)	Prévu N
N° de comptes	Libellés			
	Capacité d'autofinancement	316 821,08 €	160 688,43 €	153 631,00 €
	<u>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</u>			
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves (sauf 106)	7 250,99 €	596,45 €	350,00 €
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables (sauf 139)			33 490,00 €
	<u>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</u>			
16	Emprunts et dettes assimilées			30 000,00 €
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (2)			
	<u>Titre 3 : Autres ressources :</u>			
17	Dettes rattachées à des participations (2)			
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)			
775	Produits des cessions d'éléments d'actif			0,00 €
070	Annulations de mandats sur exercices clos (3)			
	TOTAL DES RESSOURCES	324 072,07 €	161 284,88 €	217 471,00 €
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	74 486,34 €	125 129,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	324 072,07 €	235 771,22 €	342 600,00 €

Emplois		Réalisé N-2	Anticipé N-1 ou réalisé N-1 (1)	Prévu N
N° de comptes	Libellés			
	Insuffisance d'autofinancement			0,00 €
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves sans droit de reprise (réduction) (2)			
	<u>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</u>			
16	Emprunts et dettes assimilées	244 179,91 €	234 289,33 €	242 600,00 €
17	Dettes rattachées à des participations (2)			
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (2)			
	<u>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</u>			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	2 088,00 €	1 481,89 €	100 000,00 €
	- dont terrains			
	- dont agencements de terrains			
	- dont constructions			
	- dont installations techniques, matériel et outillage			
	- dont autres immobilisations corporelles	2 088,00 €	1 481,89 €	100 000,00 €
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)			
	<u>Titres 3 : Autres emplois :</u>			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)			
071	Annulation de titres sur exercices clos (3)			
	TOTAL DES EMPLOIS	246 267,91 €	235 771,22 €	342 600,00 €
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	77 804,16 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	324 072,07 €	235 771,22 €	342 600,00 €

(1) : Anticipé pour les EPRD établis au 31 octobre N-1

(2) : ESSMS privés seulement

(3) : ESSMS publics seulement

Modèle de compte de résultat prévisionnel du plan global de financement pluriannuel (1 CRP par ESSMS)

FINESS ET

620119222

Raison sociale

EHPAD Elsa Triolet

Postes	N-1	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
GROUPE I Charges afférentes à l'exploitation courante	542 320,80 €	642 740,00 €	690 240,00 €	735 240,00 €	775 240,00 €	815 240,00 €	855 240,00 €	895 240,00 €
Variations annuelles des charges du groupe 1 (plusieurs lignes si nécessaire)			47 500,00 €	45 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
Augmentation des fluides et des denrées			5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
externalisation du linge des résidents			42 500,00 €	40 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €
GROUPE II Charges afférentes au personnel	3 448 017,57 €	3 579 293,00 €	3 564 813,00 €	3 571 860,00 €	3 578 993,00 €	3 586 211,00 €	3 593 515,00 €	3 600 905,00 €
Variations annuelles des charges du groupe 2 (comptes 621 et 622)			-14 480,00 €	7 047,00 €	7 133,00 €	7 218,00 €	7 304,00 €	7 390,00 €
Recrutements et autres variations de charges de personnel (plusieurs lignes si nécessaire)			-31 600,00 €					
départ à la retraite d'un agent social à 28h			17 120,00 €	17 047,00 €	17 133,00 €	17 218,00 €	17 304,00 €	17 390,00 €
impact GVT				-10 000,00 €	-10 000,00 €	-10 000,00 €	-10 000,00 €	-10 000,00 €
recours limité aux contractuels								
GROUPE III Charges afférentes à la structure	620 126,96 €	625 486,00 €	602 171,00 €	583 862,00 €	580 928,00 €	577 437,00 €	574 075,00 €	575 080,00 €
Charges du groupe 3 - c/61 et c/62 (1) (hors c/615 ci-après)	227 656,38 €	256 800,00 €	258 084,00 €	258 000,00 €	258 000,00 €	258 000,00 €	258 000,00 €	258 000,00 €
Charges du groupe 3 - c/63 (1)	0,00 €	0,00 €						
Charges du groupe 3 - c/65 (1)	83 291,60 €	76 990,00 €	66 000,00 €	66 000,00 €	66 000,00 €	66 000,00 €	66 000,00 €	66 000,00 €
Charges d'entretien réparation (1)	69 226,44 €	64 500,00 €	76 500,00 €	76 500,00 €	76 500,00 €	76 500,00 €	76 500,00 €	76 500,00 €
Charges exceptionnelles décaissables								
FRI Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €						
FRI Dotations aux amortissements des immobilisations acquises avant le 1/1/N	185 518,36 €	184 215,00 €	172 820,00 €	166 990,00 €	166 980,00 €	166 610,00 €	166 575,00 €	166 580,00 €
FRI Dotations aux amortissements des immobilisations sur acquisitions nouvelles			3 000,00 €	4 000,00 €	5 000,00 €	6 000,00 €	7 000,00 €	8 000,00 €
FRI Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €						
FRI Dotations aux amortissements dérogatoires, amortissements exceptionnels et dépréciations des immobilisations	0,00 €	0,00 €						
FRI Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €						
FRI Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (établissements privés)	0,00 €	0,00 €						
FRE Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €						
FRE Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €						
FRE Dotations aux autres amortissements, provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €						
FRE Engagements à réaliser sur ressources affectées (fonds dédiés) (établissements privés)	0,00 €	0,00 €						
Frais financiers des emprunts antérieurs à l'année N	50 547,24 €	38 481,00 €	25 767,00 €	12 372,00 €	8 448,00 €	4 327,00 €		
Frais financiers des emprunts nouveaux								
A- Total des charges de l'exercice	4 610 465,33 €	4 847 519,00 €	4 857 224,00 €	4 890 962,00 €	4 935 161,00 €	4 978 888,00 €	5 022 830,00 €	5 071 225,00 €
RESULTAT PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (B - A)	5 754,07 €	0,00 €	24 287,71 €	24 732,25 €	15 000,57 €	6 030,98 €	1 137,84 €	14 928,01 €
Reprise de déficits antérieurs et reports au titre des amortissements comptables excédentaires différés	0,00 €	0,00 €						
TOTAL EQUILIBRE GENERAL	4 616 219,40 €	4 847 519,00 €	4 881 511,71 €	4 915 694,25 €	4 950 161,57 €	4 984 918,98 €	5 023 967,84 €	5 086 153,01 €

(1): A retenir pour le calcul de la marge brute

Postes	N-1	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
--------	-----	---	-----	-----	-----	-----	-----	-----

	GROUPE I Produits de la tarification	4 378 990,75 €	4 622 425,00 €	4 656 417,71 €	4 690 600,25 €	4 725 067,57 €	4 759 824,98 €	4 794 873,84 €	4 857 059,01 €
	Produits à la charge de l'Etat	0,00 €	0,00 €						
	Produits à la charge de l'assurance maladie	1 981 719,65 €	1 981 719,65 €	2 002 527,71 €	2 023 554,25 €	2 044 801,57 €	2 066 271,98 €	2 087 967,84 €	2 109 891,50 €
	Produits à la charge du département	1 392 896,99 €	1 257 000,00 €	1 263 285,00 €	1 269 602,00 €	1 275 949,00 €	1 282 328,00 €	1 288 739,00 €	1 308 070,00 €
	Produits à la charge de l'utilisateur	988 335,97 €	1 361 000,00 €	1 367 805,00 €	1 374 644,00 €	1 381 517,00 €	1 388 425,00 €	1 395 367,00 €	1 416 297,51 €
	Produits à la charge d'autres financeurs	16 038,14 €	22 705,35 €	22 800,00 €	22 800,00 €	22 800,00 €	22 800,00 €	22 800,00 €	22 800,00 €
	<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reductibles (une ligne par financeur) : ARS</i>								
	<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reductibles (une ligne par financeur) : Préfets</i>								
	<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reductibles (une ligne par financeur) : Conseils départementaux</i>								
	GROUPE II Autres produits relatifs à l'exploitation	23 267,67 €	33 510,00 €	33 510,00 €	33 510,00 €	33 510,00 €	33 510,00 €	33 510,00 €	33 510,00 €
	Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si nécessaire)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	GROUPE III Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	213 960,98 €	191 584,00 €	191 584,00 €	191 584,00 €	191 584,00 €	191 584,00 €	195 584,00 €	195 584,00 €
	Produits du groupe 3 autres que ceux listés ci-dessous	183 376,98 €	161 000,00 €	161 000,00 €	161 000,00 €	161 000,00 €	161 000,00 €	165 000,00 €	165 000,00 €
	Produits financiers	0,00 €	0,00 €						
FRI	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €						
FRI	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €
FRI	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €						
FRI	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €						
FRI	Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €						
FRI	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (établissements privés)	0,00 €	0,00 €						
FRI	Reprises sur autres amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FRI	0,00 €	0,00 €						
FRE	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €						
FRE	Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €						
FRE	Reprises sur autres provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €						
FRE	Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (fonds dédiés) (établissements privés)	0,00 €	0,00 €						
FRE	Transfert de charges	0,00 €	0,00 €						
	B- Total des produits de l'exercice	4 616 219,40 €	4 847 519,00 €	4 881 511,71 €	4 915 694,25 €	4 950 161,57 €	4 984 918,98 €	5 023 967,84 €	5 086 153,01 €
	RESULTAT PREVISIONNEL DEFICITAIRE (A - B)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Reprise d'excédents antérieurs et amortissements excédentaires différés	0,00 €	0,00 €						
	Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement								
	TOTAL EQUILIBRE GENERAL	4 616 219,40 €	4 847 519,00 €	4 881 511,71 €	4 915 694,25 €	4 950 161,57 €	4 984 918,98 €	5 023 967,84 €	5 086 153,01 €

Plan global de financement pluriannuel (PGFP)

	N-1	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
C								
Produits								
Groupe I : Produits de la tarification	4 378 990,75 €	4 622 425,00 €	4 656 417,71 €	4 690 600,25 €	4 725 067,57 €	4 759 824,98 €	4 794 873,84 €	4 857 059,01 €
Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Groupe II : Autres produits d'exploitation	23 287,67 €	33 510,00 €	33 510,00 €	33 510,00 €	33 510,00 €	33 510,00 €	33 510,00 €	33 510,00 €
(*) Dont produits du compte 70	5 767,50 €							
Groupe III : Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	213 960,98 €	191 584,00 €	191 584,00 €	191 584,00 €	191 584,00 €	191 584,00 €	191 584,00 €	191 584,00 €
Total des produits (1)	4 616 219,40 €	4 847 519,00 €	4 881 511,71 €	4 915 694,25 €	4 950 161,57 €	4 984 918,98 €	5 023 967,84 €	5 086 153,01 €
Dont produits (hors 4775, 777, 7781 et 78)	4 585 635,40 €	4 816 935,00 €	4 850 927,71 €	4 885 110,25 €	4 919 577,57 €	4 954 334,98 €	4 993 383,84 €	5 055 569,01 €
R								
Charges								
Groupe I : Charges affectées à l'exploitation courante	542 320,80 €	642 740,00 €	690 240,00 €	735 240,00 €	775 240,00 €	815 240,00 €	855 240,00 €	895 240,00 €
(*) Dont achats stockés et variation des stocks	0,00 €							
Groupe II : Charges affectées au personnel	3 448 017,57 €	3 579 293,00 €	3 564 813,00 €	3 571 660,00 €	3 578 993,00 €	3 586 211,00 €	3 593 515,00 €	3 600 905,00 €
Groupe III : Charges affectées à la structure	620 126,96 €	625 486,00 €	602 171,00 €	583 662,00 €	580 928,00 €	577 437,00 €	574 075,00 €	575 080,00 €
(*) Dont charges non décaissables	185 516,36 €							
Dont charges des comptes 61 et 62 du groupe 3	296 882,82 €	321 300,00 €	334 584,00 €	334 500,00 €	334 500,00 €	334 500,00 €	334 500,00 €	334 500,00 €
Dont charges des comptes 63 à 65 du groupe 3 des dépenses	83 291,60 €	78 990,00 €	66 000,00 €	66 000,00 €	66 000,00 €	66 000,00 €	66 000,00 €	66 000,00 €
Total des charges (2)	4 610 465,33 €	4 847 519,00 €	4 857 224,00 €	4 890 962,00 €	4 935 161,00 €	4 978 888,00 €	5 022 830,00 €	5 071 225,00 €
(*) Dont charges des comptes 60 à 62	843 725,74 €	968 040,00 €	1 028 624,00 €	1 073 740,00 €	1 113 740,00 €	1 153 740,00 €	1 193 740,00 €	1 233 740,00 €
(*) Dont charges des comptes 63 et 64 à 647	1 008 617,19 €	991 293,00 €						
Résultat prévisionnel (1) - (2)	5 754,07 €	0,00 €	24 287,71 €	24 732,25 €	15 000,57 €	6 030,98 €	1 137,84 €	14 928,01 €
G								
(FRE) Résultat prévisionnel	5 754,07 €	0,00 €	24 287,71 €	24 732,25 €	15 000,57 €	6 030,98 €	1 137,84 €	14 928,01 €
A								
Flux internes (charges) (+)	185 516,36 €	184 215,00 €	175 820,00 €	170 990,00 €	171 980,00 €	172 610,00 €	173 575,00 €	174 580,00 €
(FRI) Valeur comptable des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRI) Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	185 516,36 €	184 215,00 €	175 820,00 €	170 990,00 €	171 980,00 €	172 610,00 €	173 575,00 €	174 580,00 €
(FRI) Dotations aux provisions réglementées impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRI) Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRE) Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRE) Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
F								
Flux internes (produits) (-)	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €
(FRI) Reprises sur provisions réglementées impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRI) Reprises sur amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRI) Quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €	30 584,00 €
(FRI) Quote-part d'éléments du fonds associatif versée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRE) Reprises sur autres provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRI) Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FRE) Report de ressources non utilisées d'exercices antérieurs (fonds dédiés) (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
C								
Capacité (+) / Insuffisance (-) d'autofinancement prévisionnelle	160 688,43 €	153 631,00 €	169 523,71 €	165 138,25 €	156 396,57 €	143 026,98 €	144 128,84 €	158 924,01 €
Dont part affectant le fonds de roulement d'investissement FRI = (3)	154 934,36 €	153 631,00 €	145 236,00 €	140 406,00 €	141 396,00 €	142 026,00 €	142 991,00 €	143 996,00 €
Dont part affectant le fonds de roulement d'exploitation FRE = (4)	5 754,07 €	0,00 €	24 287,71 €	24 732,25 €	15 000,57 €	6 030,98 €	1 137,84 €	14 928,01 €

(*) : Les lignes précédées d'un astérisque, qui servent à collecter des données intermédiaires nécessaires au calcul d'indicateurs pour l'année N-1 uniquement, peuvent être masquées.

	N-1	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
F								
Augmentation des financements stables d'investissement de la période = (5)	155 530,81 €	217 471,00 €	150 136,00 €	144 507,00 €	145 497,00 €	146 127,00 €	147 001,00 €	148 097,00 €
CAF ou IAF (signe -) prévisionnelle affectée au FRI = (3)	154 934,36 €	153 631,00 €	145 236,00 €	140 406,00 €	141 396,00 €	142 026,00 €	142 991,00 €	143 996,00 €
Reserves et excédents affectés à l'investissement (compte 10682)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement (compte 10687)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonds associatifs, apports et dotations	596,45 €	350,00 €	4 900,00 €	4 101,00 €	4 101,00 €	4 101,00 €	4 010,00 €	4 101,00 €
Subventions d'investissement (comptes 13)	0,00 €	33 490,00 €						
Emprunts et dettes assimilées (comptes 15) (à plus d'un an)	0,00 €	30 000,00 €						
Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Comptes de liaison investissement (établissements privés)	0,00 €	0,00 €						
R								
Autres	235 771,22 €	342 600,00 €	275 343,00 €	103 489,00 €	106 413,00 €	111 534,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Diminution des financements stables d'investissement de la période = (6)	0,00 €	0,00 €						
Fonds associatifs, apports, dotations et réserves sans droit de reprise (réduction) (établissements privés)	234 289,33 €	242 600,00 €	250 343,00 €	78 489,00 €	81 413,00 €	86 534,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursements des emprunts antérieurs (à plus d'un an) (part capital)								
Remboursements des emprunts prévus au plan (à plus d'un an) (part capital)								
I								
Acquisition d'immobilisations :	1 481,89 €	100 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €						
Terrains	0,00 €	0,00 €						
Agencements de terrains	0,00 €	0,00 €						
Constructions	0,00 €	0,00 €						
Installations techniques matériel et outillage	0,00 €	0,00 €						
Autres immobilisations corporelles	1 481,89 €	100 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €						
Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €						
Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00 €	0,00 €						
E								
Autres	0,00 €	0,00 €						
Comptes de liaison investissement (établissements privés)	-80 240,41 €	-125 129,00 €	-125 207,00 €	-41 018,00 €	-39 084,00 €	-34 593,00 €	-122 001,00 €	-123 097,00 €
Variations du FRI (5) - (6) = (7)	-138 253,37 €	-218 493,78 €	-343 622,78 €	-458 829,78 €	-427 811,78 €	-388 727,78 €	-354 134,78 €	-232 133,78 €
FRI initial (8)	-218 493,78 €	-343 622,78 €	-458 829,78 €	-427 811,78 €	-388 727,78 €	-354 134,78 €	-232 133,78 €	-109 036,78 €
F								
FRI cumulé de fin de période = (7) + (8) = (9)	5 754,07 €	0,00 €	24 287,71 €	24 732,25 €	15 000,57 €	6 030,98 €	1 137,84 €	14 928,01 €
Augmentation des financements stables d'exploitation de la période = (10)	5 754,07 €	0,00 €	24 287,71 €	24 732,25 €	15 000,57 €	6 030,98 €	1 137,84 €	14 928,01 €
CAF ou IAF (signe -) prévisionnelle affectée au FRE = (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €						
Comptes de liaison stable exploitation (établissements privés)	0,00 €	0,00 €						
R								
Autres	0,00 €	0,00 €						
Diminution des financements stables d'exploitation de la période = (11)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprise à l'investissement des réserves de couverture du BFR								
Affectation des résultats à l'investissement								
Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement (compte 10687)								
Comptes de liaison stable exploitation (ESSMS privés uniquement)	0,00 €	0,00 €						
E								
Autres	5 754,07 €	0,00 €	24 287,71 €	24 732,25 €	15 000,57 €	6 030,98 €	1 137,84 €	14 928,01 €
Variations du FRE (10) - (11) = (12)	191 811,66 €	197 565,93 €	197 565,93 €	221 653,64 €	246 585,88 €	261 586,45 €	267 617,43 €	268 755,27 €
FRE initial (13)								

FRE cumulé de fin de période = (12) + (13) = (14)		197 565,93 €	197 565,93 €	221 853,84 €	246 585,85 €	261 586,45 €	267 617,43 €	268 755,27 €	283 653,28 €
F R O N	Apport ou prélèvement sur le fonds de roulement net global = (7) + (12) = (15)	-74 486,34 €	-125 129,00 €	-100 919,29 €	65 760,25 €	54 084,57 €	40 623,98 €	123 138,84 €	138 025,01 €
	FRNG initial = (16)	53 558,49 €	-20 927,85 €	-146 056,85 €	-246 976,14 €	-181 225,90 €	-127 141,33 €	-86 517,35 €	36 621,49 €
	Fonds de Roulement Net Global (FRNG) de fin de période = (15) + (16) = (17)	-20 927,85 €	-146 056,85 €	-246 976,14 €	-181 225,90 €	-127 141,33 €	-86 517,35 €	36 621,49 €	174 646,50 €
		N-1	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
B	Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période = (18)	104 640,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Augmentation des stocks	0,00 €							
	Augmentation des créances (effet volume ou prix)	0,00 €							
F	Diminution des dettes fournisseurs (effet volume ou prix)	98 653,32 €							
	Autres augmentations du BFR	5 986,82 €							
	Diminution du besoin en fonds de roulement de la période = (19)	120 821,93 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R	Diminution des stocks	0,00 €							
	Diminution des créances (effet volume ou prix)	120 821,93 €							
	Augmentation des dettes fournisseurs	0,00 €							
T	Autres diminutions du BFR	0,00 €							
	Variations du BFR = (18) - (19) = (20)	-16 181,79 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	BFR initial (21)	-5 293,42 €	-21 475,21 €	-21 475,21 €	-21 475,21 €	-21 475,21 €	-21 475,21 €	-21 475,21 €	-21 475,21 €
BFR cumulé fin de période = (20) + (21) = (22)		-21 475,21 €	-21 475,21 €	-21 475,21 €	-21 475,21 €	-21 475,21 €	-21 475,21 €	-21 475,21 €	-21 475,21 €
T	Variations de la trésorerie sur la période = (7) + (12) - (20) = (23)	-58 304,55 €	-125 129,00 €	-100 919,29 €	65 760,25 €	54 084,57 €	40 623,98 €	123 138,84 €	138 025,01 €
	Trésorerie initiale = (24)	58 851,91 €	547,36 €	-124 581,64 €	-225 500,93 €	-159 750,69 €	-105 666,12 €	-65 042,14 €	58 096,70 €
	Trésorerie de fin de période = (23) + (24) = (25)	547,36 €	-124 581,64 €	-225 500,93 €	-159 750,69 €	-105 666,12 €	-65 042,14 €	58 096,70 €	196 121,71 €
Variations des financements à court terme = (26)									
Liquidités de fin de période = (25) + (26)		547,36 €	-124 581,64 €	-225 500,93 €	-159 750,69 €	-105 666,12 €	-65 042,14 €	58 096,70 €	196 121,71 €

Contrôle cohérence
avec l'onglet "FDR" :

FRNG (montant inscrit en D94 du PGFP) :	OK
Trésorerie (montant inscrit en cellule D112 du PGFP) :	OK

Données complémentaires nécessaires au calcul des ratios

Montant cumulé des emprunts en fin d'année (compte 16 hors compte 1658)		-212 600,00 €	-462 943,00 €	-541 432,00 €	-622 845,00 €	-709 379,00 €	-709 379,00 €	-709 379,00 €
Montant des comptes 165 et 169								
Montant des remboursements de cautions sur l'année (compte 165)								
Montant cumulé des financements stables du FRI en fin d'année (hors amortissements)	3 204 933,47 €							
Montant cumulé de l'actif immobilisé brut en fin d'année (1)	8 166 426,04 €	8 266 426,04 €	8 291 426,04 €	8 316 426,04 €	8 341 426,04 €	8 366 426,04 €	8 391 426,04 €	8 416 426,04 €
Mesures correctives le cas échéant (sorties d'immobilisations, etc.)								
Montant cumulé de l'actif immobilisé brut en fin d'année pris en compte pour le calcul du taux de vétusté	8 166 426,04 €	8 266 426,04 €	8 291 426,04 €	8 316 426,04 €	8 341 426,04 €	8 366 426,04 €	8 391 426,04 €	8 416 426,04 €
Montant cumulé des amortissements en fin d'année (1)	4 807 498,18 €	4 991 713,18 €	5 167 533,18 €	5 338 523,18 €	5 510 503,18 €	5 683 113,18 €	5 856 688,18 €	6 031 268,18 €
Mesures correctives le cas échéant								
Montant cumulé des amortissements en fin d'année pris en compte pour le calcul du taux de vétusté	4 807 498,18 €	4 991 713,18 €	5 167 533,18 €	5 338 523,18 €	5 510 503,18 €	5 683 113,18 €	5 856 688,18 €	6 031 268,18 €

R A T I O S	Taux d'endettement (< 50%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
	Durée apparente de la dette (< 10 ans)	0,00	-1,38	-2,73	-3,28	-3,98	-4,79	-4,46
	CAF / Remboursement annuel du capital des emprunts (>1)	0,69	0,63	0,68	2,10	1,92	1,71	0,00
	CAF / Remboursement annuel du capital des emprunts (>1)	3,50%	3,19%	3,49%	3,38%	3,18%	2,99%	3,14%
	Taux de CAF en % des produits (hors c/775, 777, 778 et 78)	58,87%	60,39%	62,32%	64,19%	66,06%	67,93%	69,79%
	Taux de vétusté global des immobilisations (1)	31 745,63 €	35 612,00 €	34 290,71 €	16 510,25 €	3 844,57 €	-8 616,02 €	-20 871,16 €
	Marge brute d'exploitation	0,72%	0,76%	0,73%	0,35%	0,08%	-0,18%	-0,43%
	Taux de marge brute d'exploitation en % des produits courants							

(1) : Le taux de vétusté pour l'année N-1 est calculé à partir des données du tableau "FDR". Pour les années qui suivent, les acquisitions nouvelles et les dotations aux amortissements sont intégrées automatiquement à partir des données "CAF" et "FRI" ci-dessus. Si nécessaire, ces données doivent être corrigées (notamment en cas de sorties d'immobilisations).

Détermination du fonds de roulement au 31 décembre N-1
(document à n'établir qu'après la clôture de l'exercice N-1)

Biens			Financements		
BIENS	N-2	Réal N-1 (1)	FINANCEMENTS	N-2	Réal N-1 (1)
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes	47 180,33 €	47 180,33 €	Dotations, apports ou fonds associatifs	1 086 168,52 €	1 086 764,97 €
Immobilisations corporelles brutes	8 182 263,21 €	8 183 745,10 €	Excédents affectés à l'investissement	751 631,61 €	751 631,61 €
- Terrains	64 499,39 €	64 499,39 €	Subventions d'investissement	656 761,93 €	626 177,93 €
- Agencements de terrain			Réserve de compensation des charges d'amortissement		
- Constructions	6 672 450,74 €	6 672 450,74 €	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
- Installations techniques, matériel et outillage	103 970,38 €	103 970,38 €	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif		
- Autres immobilisations corporelles	1 341 342,70 €	1 342 824,59 €	Emprunts et dettes financières (à plus d'un an)	974 648,29 €	740 358,96 €
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			Dépôts et cautionnements reçus		
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (2)			Amortissements des immobilisations corporelles	4 578 702,70 €	4 764 221,06 €
			- Agencements de terrain		
Immobilisations financières			- Constructions	3 179 538,10 €	3 346 146,10 €
Amortissements comptables excédentaires différés (3)			- Installations techniques, matériel et outillage	103 970,38 €	108 580,38 €
			- Autres immobilisations corporelles	1 295 194,22 €	1 309 494,58 €
Charges à répartir			Amortissement des immobilisations incorporelles	43 277,12 €	43 277,12 €
Autres			Dépenses refusées par l'autorité de tarification (3) (6)		
Total II	8 229 443,54 €	8 230 925,43 €	Dépréciation des immobilisations		
Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)	138 253,37 €	218 493,78 €	Autres (7)		
Actifs stables d'exploitation			Compte de liaison investissement		
Report à nouveau déficitaire (4)			Total I	8 091 190,17 €	8 012 431,65 €
Résultat déficitaire (4)			Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)	0,00 €	0,00 €
Créances glissantes			Financements stables d'exploitation		
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (3)			Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
			Réserves de compensation des déficits		
Compte de liaison trésorerie (stable)			Résultat excédentaire (4)	146 345,17 €	5 754,07 €
Total IV	0,00 €	0,00 €	Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (4)	45 466,69 €	191 811,86 €
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)	0,00 €	0,00 €	Provisions pour risques et charges		
Fonds de roulement net global négatif	0,00 €	20 927,85 €	Fonds dédiés		
Valeurs d'exploitation			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers		
Stocks et en-cours			Compte de liaison trésorerie (stable)		
Avances et acomptes versés			Total III	191 811,86 €	197 565,93 €
Créances sur organismes payeurs, usagers	352 114,65 €	231 292,72 €	Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)	191 811,86 €	197 565,93 €
Créances diverses d'exploitation			Fonds de roulement net global positif	53 558,49 €	0,00 €
Créances irrécouvrables admises en non valeur (5)			Dettes d'exploitation		
Charges constatées d'avance			Avances reçues	6 475,86 €	13 127,26 €
Dépenses pour congés payés	13 850,00 €	904,00 €	Fournisseurs	181 201,96 €	82 548,64 €
Autres			Dettes sociales et fiscales		3 685,00 €
Compte de liaison d'exploitation			Dettes diverses d'exploitation		
Total VI	365 964,65 €	232 196,72 €	Produits constatés d'avance		
Besoin en fonds de roulement (VI-V)	0,00 €	0,00 €	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Liquidités			Fonds déposés par les résidents		
Valeurs mobilières de placement			Autres	183 580,25 €	154 311,03 €
Disponibilités	84,00 €	547,36 €	Compte de liaison d'exploitation		
Autres			Total V	371 258,07 €	253 671,93 €
Compte de liaison trésorerie	58 767,91 €	547,36 €	Excédent de financement d'exploitation (VI-V)	5 293,42 €	21 475,21 €
Total VIII	58 851,91 €	547,36 €	Financements à court terme		
Trésorerie positive (VIII-VII)	58 851,91 €	547,36 €	Fournisseurs d'immobilisations		
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	8 654 260,10 €	8 463 669,51 €	Fonds des majeurs protégés		
			Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus		
			Autres (dont emprunts à un an au plus)		
			Compte de liaison trésorerie		
			Total VII	0,00 €	0,00 €
			Trésorerie négative (VIII-VII)	0,00 €	0,00 €
			TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	8 654 260,10 €	8 463 669,51 €

(1) : Pour les EPRD établis au 31 octobre N-1, cette colonne est à compléter après la clôture de l'exercice N-1

(2) : PPP = partenariat public privé

(3) : établissements privés seulement

(4) : Sous contrôle de tiers financeurs

(5) : Etablissements publics seulement

(6) : Montant précédé du signe "-"

(7) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financeurs

Contrôle entre BIENS et FINANCEMENTS :

N-2	N-1
OK	OK

Contrôle du résultat net N-1 entre PGFP et FDR :

OK

Ratios d'analyse financière

Thèmes & intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour N- 2	Valeur de l'indicateur pour N- 1
1. Endettement à moyen et long terme			
1.1. Indépendance financière (<50%)	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)} \times 100}{\text{Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)}}$		0,00%
1.2. Apurement de la dette (>2)	$\frac{\text{Immobilisations nettes amortissables}}{\text{Dettes financières à moyen et long terme}}$		0,00
1.3. Durée apparente de la dette	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)}}{\text{CAF}}$		0,00
2. Patrimoine immobilier			
2.1. Vétusté des immobilisations (1)			
Construction	Solde créditeur des comptes 28		50,15%
Installations techniques, matériel et outillage	Solde débiteur des comptes 21 correspondants		104,43%
Autres immobilisations corporelles			97,52%
3. Equilibres du bilan			
3.1.a. Fonds de roulement en jours d'exploitation			
Fonds de roulement d'investissement (FRI)	$\frac{\text{FRI ou FRE ou FRNG} \times 365}{j.}$		-18,09
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)	Total classe 6 (charges décaissables uniquement)		16,36
Fonds de roulement net global (FRNG)			-1,73
3.1.b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	$\frac{\text{BFR} \times 365}{j.}$		-1,78
	Total classe 6 (charges décaissables uniquement)		
3.1.c. Trésorerie en jours d'exploitation	$\frac{\text{Trésorerie} \times 365}{j.}$		0,05
	Total classe 6 (charges décaissables uniquement)		
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	$\frac{\text{Solde des comptes 141 et 10685} \times 365}{j.}$		0,00
	Total classe 6 (charges décaissables uniquement)		
4. Rotation des postes d'exploitation en jours			
4.1. Stocks (10-20 j.)	$\frac{[\text{Stocks (solde débiteur classe 3)}] \times 365}{j.}$		0,00
	Total des consommations (comptes 601 à 603)		
4.2. Créances (< 30 j.)	$\frac{(\text{Solde débiteur comptes 41}) \times 365}{j.}$		19,25
	Total des produits (comptes 70 et 73)		
4.3. Dettes fournisseurs (< 45 j.)	$\frac{(\text{Solde créditeur comptes 401}) \times 365}{j.}$		35,71
	Total des charges (comptes 60 à 62)		
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	$\frac{(\text{Solde créditeur comptes 43 et 44}) \times 365}{j.}$		1,33
	Total des charges (comptes 63 et 645 à 647)		
5. Capacité d'autofinancement	$\frac{\text{CAF} \times 100}{\text{Total des produits (hors c/775, 777, 7781 et 78)}}$		3,50%
Taux de CAF (5 à 10%)			

(1) : Dénominateurs à corriger des soldes débiteurs des comptes 23 correspondants le cas échéant

Tableau de répartition des charges communes et opérations faites en commun

Préconisation de remplissage : la somme des budgets (2) + (3) devrait être égale à (1)

[illegible]

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Précisions et consignes de remplissage :

Cet onglet fournit des informations complémentaires au bilan financier sur les opérations relatives à des contrats de crédit-bail et/ou des locations mobilières ou immobilières de longue durée. Au besoin, ces informations pourront être utiles pour effectuer un retraitement sur les différentes composantes de la CAF, afin que cette dernière ne soit pas biaisée par une situation immobilière différente. Les autres engagements reçus et donnés peuvent être utilement mentionnés dans le rapport budgétaire et financier (engagements de retraite, litiges non provisionnés, garanties bancaires, etc.).

L'information est à présenter opération par opération. Pour ajouter une nouvelle ligne de saisie, cliquer sur le bouton à gauche du tableau 

Il convient de saisir dans le tableau l'information la plus détaillée possible permettant :

- d'avoir une bonne compréhension du contrat (identité du cocontractant, nature, date et durée du contrat), en explicitant le cas échéant les clauses particulières dans le rapport budgétaire et financier ;
- d'apprécier les engagements du gestionnaire non traduits dans le bilan financier, en termes de sorties de trésorerie futures (redevances restant à payer) ;
- de reconstituer la valeur nette de l'actif correspondant à l'investissement (prix d'achat résiduel) et de mesurer l'impact total de cet investissement sur la trésorerie des ESSMS du périmètre (montant cumulé des redevances payées et restant à payer).

Raison sociale du cocontractant	Nature du contrat	Date du contrat	Durée du contrat	Redevances payées		Redevances restant à payer selon échéances				
				de l'exercice	cumulées	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total restant	Prix d'achat résiduel
				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €



ETAT DE LA DETTE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2022	Montant des tirages 2021	Montant des remboursements 2020		Encours restant dû au 01/01/2022
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 765 490,72									
1641 Emprunts en euros (total)					3 765 490,72									
97/04/0003	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27/11/1997	27/11/1997	01/01/1999	2 484 918,98	F	Taux fixe à 5.5 %	5,50	5,50	EUR	A	P	O	A-1
99/05/0002	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/09/1999	30/08/2001	30/08/2002	1 280 571,74	F	Taux fixe à 5 %	5,00	5,00	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					174 554,12									
1681 Autres emprunts (total)					174 554,12									
99/04/0010	Caisse Nationale Organic	01/12/1998	01/12/1998	15/04/2002	75 462,26	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
99/05/0003	Caisse Nationale Organic	26/01/1998	26/01/1998	15/04/2003	99 091,86	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					3 940 044,84									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2022	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2020 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				735 404,25					237 628,45	38 480,36		
1641 Emprunts en euros (total)				735 404,25					237 628,45	38 480,36		
97/04/0003	N		A-1	342 029,20	1	F	Taux fixe à 5.5 %	5,48	166 437,49	18 811,61		
99/05/0002	N		A-1	393 375,05	5,66	F	Taux fixe à 5 %	4,99	71 190,96	19 668,75		
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				4 954,59					4 954,59	0,00		
1681 Autres emprunts (total)				4 954,59					4 954,59	0,00		
99/05/0003	N		A-1	4 954,59	1,29	F	Taux fixe à 0 %	0,00	4 954,59	0,00		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		740 358,84					242 583,04	38 480,36	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/2020 après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX													A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2020 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2020.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	740 358,84					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2020	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

AZ.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE PAYEE AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

METHODE UTILISEE POUR LES AMORTISSEMENTS

IV - ANNEXES - ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES A

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE A COMPTER DU 1ER JANVIER 2022	Délibération du Comité Syndical
AMORTISSEMENT	Biens de faible valeur: amortissable sur un an dès que la valeur est inférieure à 1 500 € TTC (tous comptes confondus)	09/12/2021
OBLIGATOIRE	<u>Durée:</u> Frais d'études non suivis de travaux Plantations d'arbres et arbustes Immeubles productifs de revenus Logiciels Réseau d'électrification Autres installations, matériel et outillages techniques Mobilier de bureau et informatique Mobilier Autres immobilisations corporelles Appareils de laboratoires Construction sur sol d'autrui (bâtiments légers, abris) Equipements d'ateliers, de cuisine, sportifs Installations et aménagements de bâtiments, terrains Coffre-forts Installations de matériels de chauffage a) chauffage central b) chauffage ou climatiseurs mobiles Ascenseurs Réalisations de voiries EHPAD, maison de retraite 5 ans 20 ans 20 ans 2 ans 5 ans 5 ans 5 ans 5 ans 10 ans 5 ans 5 ans 10 ans 10 ans 15 ans 20 ans 10 ans 5 ans 20 ans 20 ans 32 ans	10/12/2020

ETAT DES IMMOBILISATIONS

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Exercice : 2022 Budget : 06 - E.H.P.A.D.S - BA 31931

N° inventaire / N° immobilisation	N° immobilisation	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2022	V.N.C. au 31/12/2022
07-EH.025	07-EH.025	SYSTEME FIXE DE RAFRAICHISSEMENT DE L'AIR	INSTALLATION ET AMENAGEMENT DE TERRAINS	27681,54	28/09/2007	15	1869,54	26012	1869,54	0
08-EH.15	08-EH.15	INTERCONNEXION RESEAU	Sans classe	-9106,5	16/08/2009	15	607	7691	0	0
13-EH.01	13-EH.01	EHCRC SIEGE ASSIS/DEBOUT	MOBILIER	159,08	11/04/2013	10	15	120	39,06	24,06
13-EH.05	13-EH.05	EHCRC-3 FAUTEUILS DE TRAVAIL	MOBILIER	583,59	14/08/2013	10	58	464	119,59	61,59
13-EH.12	13-EH.12	EHCRC- BUFFET VAISSELIER	MOBILIER	735,9	30/09/2013	10	73	584	-584	-657
15-EH.12	15-EH.12	EHCRC MOBILIER	MOBILIER	130,7	03/11/2015	10	13	78	52,7	39,7
16-EH.07	16-EH.07	EHCRC MOBILIER 2016	MOBILIER	752,18	30/08/2016	10	75	375	377,18	302,18
17-EH.05	17-EH.05	MAT INFO EHCRC HEB	MATERIEL INFORMATIQUE	1621,92	17/03/2017	5	325,92	1296	325,92	0
17-EH.07	17-EH.07	EHCRC VEHICULE	MATERIEL DE TRANSPORT < 61 000€	23053,45	06/04/2017	5	4613,45	18440	4613,45	0
17-EH.08	17-EH.08	EHCRC- VEHICULE SOINS	MATERIEL DE TRANSPORT < 61 000€	23053,45	07/04/2017	5	4613,45	18440	4613,45	0
17-EH.09	17-EH.09	EHPAD MAISNIL MOBILIER HEB	MOBILIER	301,33	29/09/2017	10	30	120	181,33	151,33
17-EH.10	17-EH.10	TRAVAUX EHPAD MAISNIL	Sans classe	10080	27/11/2017	15	672	2688	7392	6720
18-EH.02	18-EH.02	MATERIEL INFORMATIQUE 2018 MAISNIL HEBERGEMENT	MATERIEL INFORMATIQUE	11803,2	17/08/2018	5	2360	7080	4723,2	2363,2
18-EH.03	18-EH.03	MATERIEL INFORMATIQUE 2018 HEBERGEMENT CALONNE	MATERIEL INFORMATIQUE	13450,8	17/08/2018	5	2690	8070	5360,8	2690,8
19-EH.01	19-EH.01	AUTRES IMMO EHCRC SECTION HEB	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3636	22/10/2019	10	363	726	2910	2547
20-EH.01	20-EH.01	AUTRES IMMO 2020 EHPAD CALONNE RICOUARTSECTION HEB	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2088	04/06/2020	10	208	208	1680	1672
21-EH.01	21-EH.01	IMMOBILISATIONS 2021 EHPAD CALONNE SECTION HEBERGE	MATERIEL ET OUTILLAGE <1500 €	1481,89	03/08/2021	5	296	0	1481,89	1185,89
31904-2313980001	2313980001	TRAVAUX DE CONSTRUCTION MAPAD (2313980005)	SANS CLASSE	8260,96	31/12/2000	40	104525,82	2195016,22	0	0
31904-2313980005	2313980005	TRAVX CONST.MAPAD (2313020001)	EHPAD MAISONS DE RETRAITE		31/12/2002	40	56700	1077300	0	0
31928-2313020001	2313020001	TX DE CONSTRUCTION MAISON DE RETRAITE MAISNIL (2313020005)	Sans classe		31/12/2005	37	1441,15	23058,4	0	0
31928-2313020005	2313020005	TRAVX CONST.MAISON RETRAITE MAISNIL (2313030001)	EHPAD MAISONS DE RETRAITE		31/12/2005	36	2426	36390	0	0
31928-2313030001	2313030001	TRAVX CONSTRUCTION MAISON RETRAITE MAISNIL (2313030001)	EHPAD MAISONS DE RETRAITE							
Total				119667,47			184211,36	3428133,1	39860,59	21349,2
TOTAL GENERAL				119667,47			184211,36	3428133,1	39860,59	21349,2

ETAT DU PERSONNEL

SIVOM DU BRUAY SIS

ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL - EHPAD - BP 2022

Grade	Catégorie	Temps de travail	Nb d'heures hebdo	Effectif budgétaire 2022
Directeur Général des Services	A	C Temps complet	35	
Directeur Général Adjoint des Services	A	C Temps complet	35	

DIRECTEUR ADMINISTRATIF				
Grade	Catégorie	Temps de travail	Nb d'heures hebdo	Effectif budgétaire 2022
Attaché hors classe	A	C Temps complet	35	
Attaché principal	A	C Temps complet	35	
Attaché	A	C Temps complet	35	1
Rédacteur principal de 1ère classe	B	C Temps complet	35	
Rédacteur principal de 2ème classe	B	C Temps complet	35	
Rédacteur	B	C Temps complet	35	
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	C Temps complet	35	
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	24	
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	C Temps complet	35	2
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	30	
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	28	
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	17,5	
Adjoint administratif territorial	C	C Temps complet	35	
TOTAL GENERAL (1)				3

DIRECTEUR TECHNIQUE				
Grade	Catégorie	Temps de travail	Nb d'heures hebdo	Effectif budgétaire 2022
Ingénieur en chef hors classe	A	C Temps complet	35	
Ingénieur en chef	A	C Temps complet	35	
Ingénieur principal	A	C Temps complet	35	
Technicien principal de 1ère classe	B	C Temps complet	35	
Technicien principal de 2ème classe	B	C Temps complet	35	1
Agent de maîtrise principal	C	C Temps complet	35	3
Agent de maîtrise	C	C Temps complet	35	
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	C Temps complet	35	
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	30	
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	25	
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	20	
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	C Temps complet	35	
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	30	
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	25	

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	24	
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	20	2
Adjoint technique territorial	C	C Temps complet	35	
TOTAL GENERAL (2)				6

ECTEUR MEDICO-SOCIAL : Sous filière Médico-sociale				
Grade	Catégorie	Temps de travail	Nb d'heures hebdo	Effectif budgétaire 2022
Médecin hors classe	A	C Temps complet	14	1
Cadre supérieur de santé	A	C Temps complet	35	
Infirmier en soins généraux hors classe	A	C Temps complet	35	3
Infirmier en soins généraux hors classe	A	N Temps non complet	28	1
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	A	C Temps complet	35	
Infirmier en soins généraux de classe normale	A	C Temps complet	35	2
Infirmier en soins généraux de classe normale	A	N Temps non complet	30	2
Infirmier en soins généraux de classe normale	A	Temps partiel	18	
Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	C	C Temps complet	35	10
Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	31,5	3
Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	29,5	1
Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	28	7
Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	26	
Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	24	
Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	17,5	
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	C	C Temps complet	35	
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	28	
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	26	
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	23	
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	20	
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	17,5	
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	10,5	1
TOTAL GENERAL (3)				31

ECTEUR MEDICO-SOCIAL : Sous filière Sociale				
Grade	Catégorie	Temps de travail	Nb d'heures hebdo	Effectif budgétaire 2022
Conseiller supérieur socio-éducatif	A	C Temps complet	35	
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	A	C Temps complet	35	
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	A	C Temps complet	28	
Educateur principal de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	C Temps complet	35	
Agent social principal de 1ère classe	C	C Temps complet	35	1
Agent social principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	30	
Agent social principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	29,5	1
Agent social principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	29	1

Agent social principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	28	10
Agent social principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	27,5	
Agent social principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	27	3
Agent social principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	24	
Agent social principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	20	
Agent social principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	17,5	1
Agent social principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	17	
Agent social principal de 1ère classe	C	N Temps non complet	14	
Agent social principal de 2ème classe	C	C Temps complet	35	
Agent social principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	32	
Agent social principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	29,5	1
Agent social principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	28	5

ECTEUR MEDICO-SOCIAL : Sous filière Sociale (suite)

Grade	Catégorie	Temps de travail	Nb d'heures hebdo	Effectif budgétaire 2022
Agent social principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	27,5	
Agent social principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	27	1
Agent social principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	26	
Agent social principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	24	1
Agent social principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	22	1
Agent social principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	20	
Agent social principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	18	
Agent social principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	17,5	
Agent social principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	17	
Agent social principal de 2ème classe	C	N Temps non complet	14	
Agent social	C	C Temps complet	35	
Agent social	C	N Temps non complet	32	
Agent social	C	N Temps non complet	28	1
Agent social	C	N Temps non complet	27	
Agent social	C	N Temps non complet	24	2
Agent social	C	N Temps non complet	14	
Agent social	C	N Temps non complet	7	
TOTAL GENERAL (4)				29

ECTEUR ANIMATION

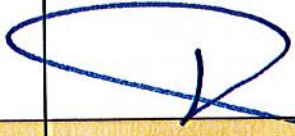
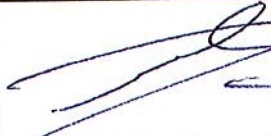
Grade	Catégorie	Temps de travail	Nb d'heures hebdo	Effectif budgétaire 2022
Animateur	B	C Temps complet	35	1
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	C Temps complet	35	
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	C Temps complet	35	
Adjoint territorial d'animation	C	C Temps complet	35	
TOTAL GENERAL (5)				1

				Effectif budgétaire 2022
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5)				70

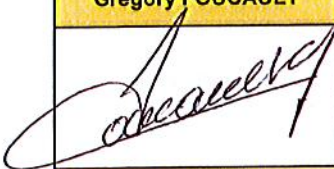
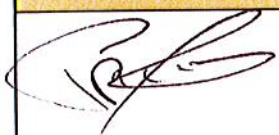
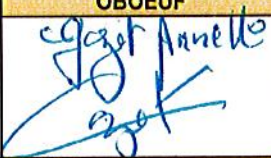
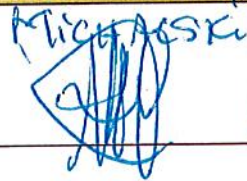
PAGE DE SIGNATURES

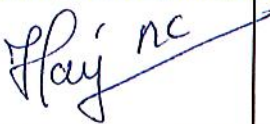
Nombre de membres en exercices 94
Nombre de membres présents 57
Nombre de suffrages votants 63
Votes: Pour 63
Contre
Abstentions
Date de convocation: 17 mars 2022

ARRETE - SIGNATURE
Les Membres du Comité Syndical

AUCHEL Philibert BERRIER	AUCHEL Véronique CLERY	AUCHEL Michel VIVIEN	AUCHEL Lilliane GORKA
Excuse'	Excusée		
AUCHEL Daniel PETIT	AUCHEL Laure BLASZCZYK	AUCHEL Lars PLOEGER	AUCHEL Nicolas CARRE
			
BAJUS Jean-Pierre CLEMENT	BAJUS Emile CAUCHOIS	BARLIN Julien DAGBERT	BARLIN Gabriel BELAMIRI
			
BARLIN Francine DURANEL	BARLIN Maryse VOLCKAERT	BARLIN Patrick CONSTANCE	BARLIN Philippe BULOT
	PRUD' HOMME 		
BEUGIN Odile LECLERCQ	BEUGIN Charline CATOUILARD	BRUAY-LA-BUISSIERE Ludovic PAJOT	BRUAY-LA-BUISSIERE Sandrine PRUD'HOMME
			
BRUAY-LA-BUISSIERE Philippe BOYVAL	BRUAY-LA-BUISSIERE Emilie BOMMART	BRUAY-LA-BUISSIERE Jean-Pierre PRUVOST	BRUAY-LA-BUISSIERE Lysiane BERROYEZ

BRUAY-LA-BUISSIÈRE Fabrice MAESELE	BRUAY-LA-BUISSIÈRE Lydie SURELLE	BRUAY-LA-BUISSIÈRE Arnaud GAMOT	BRUAY-LA-BUISSIÈRE Laurie TOURBIER
BRUAY-LA-BUISSIÈRE Henri LAZAREK	BRUAY-LA-BUISSIÈRE Peggy LAZAREK	CALONNE-RICOUART Ludovic IDZIAK	CALONNE-RICOUART Annie CARINCOTTE
CALONNE-RICOUART Claudette CREPIEUX	CALONNE-RICOUART Mickaelle DEPIN	CALONNE-RICOUART Joel KMIECZAK	CALONNE-RICOUART Yves BOUTTIER
Poussier et H. Depin	Imeget	M ^{re} COFFIN H	Bon
CAMBLAIN-CHATELAIN Lelio PEDRINI	CAMBLAIN-CHATELAIN Marie-Paule QUENTIN	CAUCHY-A-LA-TOUR Isabelle GORACY	CAUCHY-A-LA-TOUR Anne-Sophie COLLIEZ
CAUCHY-A-LA-TOUR Freddy CHATELAIN	CAUCHY-A-LA-TOUR Jacques FLAHAUT	CAUCOURT Marc LHERBIER	CAUCOURT Christel TROADEC
	HECQUEVILLE B.		
DIVION Jacky LEMOINE	DIVION Didier DUBOIS	DIVION Henriette FIGANIAK	DIVION René FLINOIS
		Excusée	
DIVION Sylvie HAREL	DIVION Laurent DERNONCOURT	ESTREE CAUCHY Elise CUVILLIER	ESTREE CAUCHY Pascale BRIDELANCE
			Excusée
FRESNICOURT LE DOLMEN Dany CLAIRET	FRESNICOURT LE DOLMEN Françoise DROUVIN	GAUCHIN LE GAL Jean-Pierre DELATTRE	GAUCHIN LE GAL Pierre DURANEL

HAILLICOURT Grégory FOUCAULT	HAILLICOURT Sylvie DEMONCHAU	HAILLICOURT Christian KWASMIERVSKA	HAILLICOURT Bertrand EICKMAYER
			
HERMIN Jean-Luc LECLERCQ	HERMIN Isabelle NOUHAUD	HERSIN-COUPIGNY Sébastien FOURNIER	HERSIN-COUPIGNY Nicolas DESCAMPS
			
HERSIN-COUPIGNY Simon FAVIER	HERSIN-COUPIGNY Patrick SKRZYPCZAK	HERSIN-COUPIGNY Jean-Pierre BEVE	HERSIN-COUPIGNY Jean-Marie CARAMIAUX
Pouvoir à J.M. Caramiaux	Pouvoir à P. Edouard		
HESDIGNEUL-LES- BETHUNE Maurice LECOMTE	HESDIGNEUL-LES- BETHUNE Baptiste WATEL	HOUCHIN Maurice LECONTE	HOUCHIN Lucien TRINEL
	Pouvoir à M. Lecomte	Pouvoir à Lucien Trinel	
HOUDAIN Isabelle LEVENT	HOUDAIN Michel ROTAR	HOUDAIN M T ROJEWSKI	HOUDAIN Claudine EMERY
		Pouvoir à A. Adamant	
HOUDAIN Richard MARKIEWICZ	HOUDAIN Bernard LUCZAK	LA COMTE Joelle ALLEMAN	LA COMTE Jean-Marc ROVILLAIN
			
MAISNIL les RUITZ Marcel PRUVOST	MAISNIL les RUITZ Henri DAUTREMEPUIS	MARLES-LES-MINES Eric EDOUARD	MARLES-LES-MINES Sandrine COUVILLERS- OBOEUF
			
MARLES-LES-MINES Jean-Marie POHIER	MARLES-LES-MINES Angélique NAGORNIEWICZ	MARLES-LES-MINES Jean-Marc WATTEL	MARLES-LES-MINES Véronique BACHELET
			

OURTON Marie-Claire HAY	OURTON Patrick THOREL	REBREUVE RANCHICOURT Georgette FAIDHERBE	REBREUVE RANCHICOURT Marie-Claude STANISLAWSKI
			
RUITZ Jean-Pierre SANSEN	RUITZ Annie ADANCOURT		
			

--	--	--	--

DELIBERATION

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 24 MARS 2022

Le vingt-quatre mars **deux mil vingt-deux** à dix-huit heures trente,

Le **COMITE SYNDICAL**, légalement convoqué, s'est réuni en la salle des fêtes d'HERSIN-COUPIGNY, sous la Présidence de **Monsieur Lelio PEDRINI, Président** suivant convocation faite le 17 mars et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de BRUAY-LA-BUISSIÈRE.

Etaient présents :

- Mme Liliane GORKA, M. Daniel PETIT, Mme Laure BLASCZYK, M. Lars PLOEGER délégués de la Commune d'**AUCHEL**
- MM. Julien DAGBERT, Gabriel BELAMIRI, Mme Francine DURANEL, M. Renaud PRUD'HOMME, MM. Patrick CONSTANCE, Philippe BULOT, délégués de la Commune de **BARLIN**
- Mmes Odile LECLERCQ, Charline CATOILLARD déléguées de la Commune de **BEUGIN** (à partir du point 3)
- M. Ludovic IDZIAK, Mmes Annie CARINCOTTE, Mickaëlle DEPIN, MM. Maurice COFFIN, Yves BOUTTIER, délégués de la Commune de **CALONNE-RICOUART**
- M. Lelio PEDRINI, Président, Mme Marie-Paule QUENTIN, délégués de la Commune de **CAMBLAIN-CHATELAIN**
- Mmes Isabelle GORACY, Anne-Sophie COLLIEZ, MM. Freddy CHATELAIN, Bernard HECQUEFEUILLE délégués de la Commune de **CAUCHY-A-LA-TOUR**
- M. Marc LHERBIER, Mme Christel TROADEC délégués de la Commune de **CAUCOURT**
- MM. Jacky LEMOINE, Didier DUBOIS, Laurent DERNONCOURT délégués de la Commune de **DIVION**
- Mme Elise CUVILLIER, déléguée de la Commune d'**ESTREE-CAUCHY**
- M. Dany CLAIRET (jusqu'au point 14), Mme Françoise DROUVIN délégués de la Commune de **FRESNICOURT-LE-DOLMEN**
- M. Jean-Pierre DELATTRE, délégué de la Commune de **GAUCHIN-LE-GAL**
- M. Grégory FOUCAULT, délégué de la Commune d'**HAILLICOURT**
- M. Jean-Luc LECLERCQ, Mme Isabelle NOUHAUD délégués de la Commune d'**HERMIN**
- MM. Sébastien FOURNIER, Nicolas DESCAMPS, Jean-Pierre BEVE, Jean-Marie CARAMIAUX, délégués de la Commune d'**HERSIN-COUPIGNY**
- M. Maurice LECOMTE, délégué de la Commune d'**HESDIGNEUL-LES-BETHUNE**
- M. Lucien TRINEL, délégué de la Commune d'**HOUCHIN**
- M. Richard MARKIEWICZ délégué de la Commune d'**HOUDAIN**
- Mme Joëlle ALLEMAN, M. Jean-Marc ROVILLAIN délégués de la Commune de **LA COMTE**
- MM. Marcel PRUVOST, Henri DAUTREMEPUIS délégués de la Commune de **MAISNIL-LES-RUITZ**
- M. Eric EDOUARD, Mme Annette GOZET, M. Richard MICHALSKI, Mme Angélique NAGORNIEWICZ, M. Jean-Marc WATTEL délégués de la Commune de **MARLES-LES-MINES**
- Mme Marie-Claire HAY, M. Patrick THOREL délégués de la Commune d'**OURTON**

- Mmes Georgette FAIDHERBE, Marie-Claude STANISLAWSKI déléguées de la Commune de **REBREUVE-RANCHICOURT**
- M. Jean-Pierre SANSEN, Mme Annie ADANCOURT délégués de la Commune de **RUITZ**

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

- Mme Odette CREPIEUX donne pouvoir Mme Mickaëlle DEPIN
- M. Patrick SKRZYPCZAK donne pouvoir à Eric EDOUARD
- M. Baptiste WATTEL donne pouvoir à M. Maurice LECOMTE
- Mme Marie-Thérèse ROJEWSKI donne pouvoir à Mme Annie ADANCOURT
- M. Maurice LECONTE donne pouvoir à M. Lucien TRINEL
- M. Simon FAVIER donne pouvoir à M. Jean-Marie CARAMIAUX
- Mme Odile LECLERCQ avait donné pouvoir à Mme Joëlle ALLEMAN (Pour les points 1 et 2)
- Mme Charline CATOUILLARD avait donné pouvoir à M. Jean-Marc ROVILLAIN (Pour les points 1 et 2)
- M. Dany CLAIRET donne pouvoir à M. Ludovic IDZIAK (A partir du point 15)

Etaient excusés

- M. Philibert BERRIER, Mme Véronique CLERY délégués de la Commune d'**AUCHEL**
- Mme Pascaline BRIDELANCE déléguée de la Commune d'**ESTREE-CAUCHY**
- Mmes Henriette FIGANIAK, Laurence FOUCAULT déléguées de la Commune de **DIVION**

Etaient absents

- MM. Michel VIVIEN, Nicolas CARRE, délégués de la Commune d'**AUCHEL**
- M. Jean-Pierre CLEMENT, Mme Emilie CAUCHOIS délégués de la Commune de **BAJUS**
- M. Ludovic PAJOT, Mme Sandrine PRUD'HOMME, M. Philippe BOYAVAL, Mme Emilie BOMMART, M. Jean-Pierre PRUVOST, Mme Lysianne BERROYEZ, M. Fabrice MAESELE, Mme Lydie SURELLE, M. Arnaud GAMOT, Mme Laurie TOURBIER, M. Henri LAZAREK, Mme Peggy LAZAREK délégués de la Commune de **BRUAY-LA-BUISSIÈRE**
- M. René FLINOIS, Mme Sylvie HAREL, délégués de la Commune de **DIVION**
- M. Pierre DURANEL, délégué de la Commune de **GAUCHIN-LE-GAL**
- Mme Sylvie DEMONCHAUX, MM. Morgan LAMBERT, Bertrand EICKMAYER délégués de la Commune d'**HAILLICOURT**
- Mme Isabelle LEVENT, M. Michel ROTAR, Mme Claudine EMERY, M. Bernard LUCZAK délégués de la commune d'**HOUDAIN**
- M. Thierry FRAPPE délégué de la Commune associée de **LA BUISSIÈRE**
- Mme Véronique BACHELET déléguée de la Commune de **MARLES-LES-MINES**

Mme Marie-Paule QUENTIN est désignée secrétaire de séance

CS24/03/2022

20) BUDGET ANNEXE EHPAD – EXAMEN – VOTE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi d'orientation n°92-125 du 06 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13,

Vu l'article 7 de la loi n°82-213 du 02 mars 1982 portant obligation de voter le Budget Primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte,

Vu la délibération du 18 octobre 1996 optant pour un vote par nature du budget,

Vu l'ordonnance 2005-1027 du 26 août 2005 parue au Journal Officiel du 27 août 2005 de mise en œuvre de la réforme de la M14,

Vu les décrets 2005-1661 et 1662 du 27 décembre 2005,

Vu l'arrêté en date du 27 décembre 2005,

Vu la délibération du 10 décembre 2020 mettant à jour les durées d'amortissement des biens renouvelables et la délibération en date du 9 décembre 2021 complétant les durées d'amortissement pour les biens de faible valeur,

Vu la délibération du Comité Syndical du 24 Février 2022 adoptant le Rapport d'Orientation Budgétaire,

Vu le projet de budget primitif 2022 du SIVOM joint au dossier de synthèse,

Monsieur le Président propose le projet suivant pour le Budget EHPAD 2022 du SIVOM

EPRD 2022 – EHPADS	
Section d'exploitation :	
Dépenses Réelles :	4 663 304,00 €
Dépenses d'Ordre :	184 215,00 €
Recettes Réelles :	4 816 935,00 €
Recettes d'Ordre :	30 584,00 €
Tableau de Financement :	
Emplois 2022 :	342 600,00 €
Ressources 2022 :	63 840,00 €
Autofinancement 2022 :	153 631,00 €
Prélèvement sur FDR :	125 129,00 €
Total Tableau de Financement :	342 600,00 €

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir délibérer,

LE COMITE SYNDICAL

Après avis du Bureau Syndical en date du 8 mars 2022,

A l'unanimité des membres présents (63 voix pour)

ACCCEPTE le Budget Primitif du Budget Annexe EHPAD du SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour l'exercice 2022 tel qu'il est arrêté aux chiffres ci-dessus,

Ainsi fait et délibéré à Bruay-La-Buissière, les jour, mois et an susdits,

Et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Vice-Président,



Gabriel BELAMIRI

ACTE EXÉCUTOIRE
Notifié - Publié le 20.03.2022
Pour le Président
Le Vice-Président
SIVOM DE LA COMMUNAUTÉ DU BRUAYISIS



Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
 - informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (5 rue Geoffroy de Saint-Hilaire – CS 62039 – 59014 LILLE CEDEX) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.
 - informe qu'il peut par ailleurs faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité signataire de la présente décision.
- Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans un délai de deux mois suivant la réponse au recours gracieux. Une absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant décision implicite de rejet

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 24 MARS 2022

Le vingt-quatre mars deux mil vingt-deux à dix-huit heures trente,

Le **COMITE SYNDICAL**, légalement convoqué, s'est réuni en la salle des fêtes d'HERSIN-COUPIGNY, sous la Présidence de **Monsieur Lelio PEDRINI**, Président suivant convocation faite le 17 mars et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de BRUAY-LA-BUISSIÈRE.

Etaient présents :

- Mme Liliane GORKA, M. Daniel PETIT, Mme Laure BLASCZYK, M. Lars PLOEGER délégués de la Commune d'AUCHEL
- MM. Julien DAGBERT, Gabriel BELAMIRI, Mme Francine DURANEL, M. Renaud PRUD'HOMME, MM. Patrick CONSTANCE, Philippe BULOT, délégués de la Commune de BARLIN
- Mmes Odile LECLERCQ, Charline CATOULLARD déléguées de la Commune de BEUGIN (à partir du point 3)
- M. Ludovic IDZIAK, Mmes Annie CARINCOTTE, Mickaëlle DEPIN, MM. Maurice COFFIN, Yves BOUTTIER, délégués de la Commune de CALONNE-RICOUART
- M. Lelio PEDRINI, Président, Mme Marie-Paule QUENTIN, délégués de la Commune de CAMBLAIN-CHATELAIN
- Mmes Isabelle GORACY, Anne-Sophie COLLIEZ, MM. Freddy CHATELAIN, Bernard HECQUEFEUILLE délégués de la Commune de CAUCHY-A-LA-TOUR
- M. Marc LHERBIER, Mme Christel TROADEC délégués de la Commune de CAUCOURT
- MM. Jacky LEMOINE, Didier DUBOIS, Laurent DERNONCOURT délégués de la Commune de DIVION
- Mme Elise CUVILLIER, déléguée de la Commune d'ESTREE-CAUCHY
- M. Dany CLAIRET (jusqu'au point 14), Mme Françoise DROUVIN délégués de la Commune de FRESNICOURT-LE-DOLMEN
- M. Jean-Pierre DELATTRE, délégué de la Commune de GAUCHIN-LE-GAL
- M. Grégory FOUCAULT, délégué de la Commune d'HAILLICOURT
- M. Jean-Luc LECLERCQ, Mme Isabelle NOUHAUD délégués de la Commune d'HERMIN
- MM. Sébastien FOURNIER, Nicolas DESCAMPS, Jean-Pierre BEVE, Jean-Marie CARAMIAUX, délégués de la Commune d'HERSIN-COUPIGNY
- M. Maurice LECOMTE, délégué de la Commune d'HESDIGNEUL-LES-BETHUNE
- M. Lucien TRINEL, délégué de la Commune d'HOUCHIN
- M. Richard MARKIEWICZ délégué de la Commune d'HOUDAIN
- Mme Joëlle ALLEMAN, M. Jean-Marc ROVILLAIN délégués de la Commune de LA COMTE
- MM. Marcel PRUVOST, Henri DAUTREMEPUIS délégués de la Commune de MAISNIL-LES-RUITZ
- M. Eric EDOUARD, Mme Annette GOZET, M. Richard MICHALSKI, Mme Angélique NAGORNIOWICZ, M. Jean-Marc WATTEL délégués de la Commune de MARLES-LES-MINES
- Mme Marie-Claire HAY, M. Patrick THOREL délégués de la Commune d'OURTON

REÇU EN PREFECTURE

le 29/03/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-246200637-20220324-DEC2403DEL1

- Mmes Georgette FAIDHERBE, Marie-Claude STANISLAWSKI déléguées de la Commune de **REBREUVE-RANCHICOURT**
- M. Jean-Pierre SANSSEN, Mme Annie ADANCOURT délégués de la Commune de **RUITZ**

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

- Mme Odette CREPIEUX donne pouvoir Mme Mickaëlle DEPIN
- M. Patrick SKRZYPCZAK donne pouvoir à Eric EDOUARD
- M. Baptiste WATTEL donne pouvoir à M. Maurice LECOMTE
- Mme Marie-Thérèse ROJEWSKI donne pouvoir à Mme Annie ADANCOURT
- M. Maurice LECONTE donne pouvoir à M. Lucien TRINEL
- M. Simon FAVIER donne pouvoir à M. Jean-Marie CARAMIAUX
- Mme Odile LECLERCQ avait donné pouvoir à Mme Joelle ALLEMAN (Pour les points 1 et 2)
- Mme Charline CATOUILLARD avait donné pouvoir à M. Jean-Marc ROVILLAIN (Pour les points 1 et 2)
- M. Dany CLAIRET donne pouvoir à M. Ludovic IDZIAK (A partir du point 15)

Etaient excusés

- M. Philibert BERRIER, Mme Véronique CLERY délégués de la Commune d'**AUCHEL**
- Mme Pascaline BRIDELANCE déléguée de la Commune d'**ESTREE-CAUCHY**
- Mmes Henriette FIGANIAK, Laurence FOUCAULT déléguées de la Commune de **DIVION**

Etaient absents

- MM. Michel VIVIEN, Nicolas CARRE, délégués de la Commune d'**AUCHEL**
- M. Jean-Pierre CLEMENT, Mme Emilie CAUCHOIS délégués de la Commune de **BAJUS**
- M. Ludovic PAJOT, Mme Sandrine PRUD'HOMME, M. Philippe BOYAVAL, Mme Emilie BOMMART, M. Jean-Pierre PRUVOST, Mme Lysianne BERROYEZ, M. Fabrice MAESELEE, Mme Lydie SURELLE, M. Arnaud GAMOT, Mme Laurie TOURBIER, M. Henri LAZAREK, Mme Peggy LAZAREK délégués de la Commune de **BRUAY-LA-BUISSIERE**
- M. René FLINOIS, Mme Sylvie HAREL, délégués de la Commune de **DIVION**
- M. Pierre DURANEL, délégué de la Commune de **GAUCHIN-LE-GAL**
- Mme Sylvie DEMONCHAUX, MM. Morgan LAMBERT, Bertrand EICKMAYER délégués de la Commune d'**HAILLICOURT**
- Mme Isabelle LEVENT, M. Michel ROTAR, Mme Claudine EMERY, M. Bernard LUCZAK délégués de la commune d'**HOUDAIN**
- M. Thierry FRAPPE délégué de la Commune associée de **LA BUISSIERE**
- Mme Véronique BACHELET déléguée de la Commune de **MARLES-LES-MINES**

Mme Marie-Paule QUENTIN est désignée secrétaire de séance

REÇU EN PREFECTURE

le 29/03/2022

Application agréée E.legalite.com

99_DE-062-246200687-20220324-DEC2403DEL I

CS24/03/2022

20) BUDGET ANNEXE EHPAD – EXAMEN – VOTE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi d'orientation n°92-125 du 06 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13,

Vu l'article 7 de la loi n°82-213 du 02 mars 1982 portant obligation de voter le Budget Primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte,

Vu la délibération du 18 octobre 1996 optant pour un vote par nature du budget,

Vu l'ordonnance 2005-1027 du 26 août 2005 parue au Journal Officiel du 27 août 2005 de mise en œuvre de la réforme de la M14,

Vu les décrets 2005-1661 et 1662 du 27 décembre 2005,

Vu l'arrêté en date du 27 décembre 2005,

Vu la délibération du 10 décembre 2020 mettant à jour les durées d'amortissement des biens renouvelables et la délibération en date du 9 décembre 2021 complétant les durées d'amortissement pour les biens de faible valeur,

Vu la délibération du Comité Syndical du 24 Février 2022 adoptant le Rapport d'Orientation Budgétaire,

Vu le projet de budget primitif 2022 du SIVOM joint au dossier de synthèse,

Monsieur le Président propose le projet suivant pour le Budget EHPAD 2022 du SIVOM

EPRD 2022 – EHPADS

Section d'exploitation :

Dépenses Réelles :	4 663 304,00 €
Dépenses d'Ordre :	184 215,00 €
Recettes Réelles :	4 816 935,00 €
Recettes d'Ordre :	30 584,00 €

Tableau de Financement :

Emplois 2022 :	342 600,00 €
Ressources 2022 :	63 840,00 €
Autofinancement 2022 :	153 631,00 €
Prélèvement sur FDR :	125 129,00 €
Total Tableau de Financement :	342 600,00 €

REÇU EN PREFECTURE

Le 29/03/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-246200687-20220324-DEC2403DEL I

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir délibérer,

LE COMITE SYNDICAL

Après avis du Bureau Syndical en date du 8 mars 2022,

A l'unanimité des membres présents (63 voix pour)

ACCCEPTE le Budget Primitif du Budget Annexe EHPAD du SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour l'exercice 2022 tel qu'il est arrêté aux chiffres ci-dessus,

Ainsi fait et délibéré à Bruay-La-Buissière, les jour, mois et an susdits,

Et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Vice-Président,



Gabriel BELAMIRI

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (5 rue Geoffroy de Saint-Hilaire – CS 62039 – 59014 LILLE CEDEX) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.
- informe qu'il peut par ailleurs faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité signataire de la présente décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans un délai de deux mois suivant la réponse au recours gracieux. Une absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant décision implicite de rejet

REÇU EN PREFECTURE

Le 29/03/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-246200687-20220324-DEC2403DEL1

Bordereau de dépôt des documents budgétaires valant accusé de réception à établir en double exemplaire

CE DOCUMENT EST A REMPLIR PAR LA COLLECTIVITE

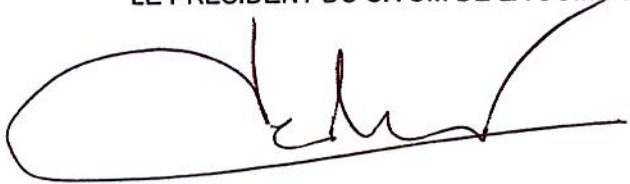
Nom de la collectivité : SIVOM DE LA COMMUNAUTE DU BRUAYSIS

Nature du document	Budget Principal	Eau	Assainissement	Camping	Lotissement	Budgets Annexes	Autre* :	Autre* :	Autre* :
Compte de Gestion 2021	X					X			
Compte Administratif 2021	X					X			
Budget Primitif 2022	X					X			
Délibération d'approbation du Compte de Gestion 2021	Transmis par DEMATIS					Transmis par DEMATIS			
Délibération d'approbation du Compte Administratif 2021	Transmis par DEMATIS					Transmis par DEMATIS			
Délibération de l'affectation des résultats 2021	Transmis par DEMATIS					Transmis par DEMATIS			
Délibération d'approbation du Budget Primitif 2022	Transmis par DEMATIS					Transmis par DEMATIS			

* Préciser la nature du document

Cocher les cases se rapportant aux documents déposés.

Observations éventuelles (cadre réservé à l'administration) :

Cachet de la collectivité et signature du maire ou du président	Cachet de la préfecture ou de la sous préfecture et date de réception
LE PRESIDENT DU SIVOM DE LA COMMUNAUTE DU BRUAYISIS   Le 31 mars 2022	REÇU LE 04 AVR. 2022 